

## VOTRE INSCRIPTION

Vous devez renseigner le bulletin d'inscription\* ci-contre après l'avoir découpé ou photocopié puis le retourner à Séverine Vigourt :

- GIP Arifor, 79 avenue de Sainte Ménehould  
51000 Châlons-en-Champagne  
- Fax : 03 26 21 73 37

*\* Bulletin nominatif à renseigner par personne et par action. Ce bulletin d'inscription est également téléchargeable sur le site [www.arifor.fr](http://www.arifor.fr) à la rubrique « formation des acteurs ».*

*Le coût des actions est spécifié avec son descriptif.*

### Pour les salariés

Le bulletin d'inscription doit être accompagné d'un chèque correspondant au coût\*\* de l'action. Dans le cas de la participation de plusieurs personnes à plusieurs actions, il doit être impérativement établi un chèque par action et par personne.

*\*\* Coût de participation au financement de l'action restant à charge pour l'organisme*

Ces actions peuvent être suivies dans le cadre du DIF « Droit Individuel à la Formation » (demande du salarié) ou dans le cadre du plan de formation (proposition de l'employeur).

### Pour les demandeurs d'emploi et les bénévoles

La participation aux actions du programme est gratuite. Pour les demandeurs d'emploi, le bulletin d'inscription doit être accompagné d'une copie des historiques d'inscription certifiée conforme par Pôle emploi.

Les frais de déplacement et de restauration sont à la charge des participants à qui il appartient de se renseigner sur des éventuelles prises en charge.

## VOTRE CONVOCATION

Elle vous est envoyée une semaine avant le démarrage de l'action avec la fiche descriptive du programme et vous en précise le lieu et les horaires.

## VOTRE ATTESTATION DE FORMATION

Elle est établie par le GIP ARIFOR. Elle vous sera remise à l'issue de la formation lors du bilan, ou adressée à votre employeur dans un délai maximum de 1 mois.

## AUTRES INFORMATIONS

Il est possible que ces actions puissent se reconduire en fonction de la demande, le cumul d'inscriptions individuelles pouvant provoquer l'ouverture d'une session complémentaire.

Il est possible que ces actions puissent se délocaliser en fonction d'une demande, la constitution d'un groupe d'acteurs locaux peut ainsi déclencher l'organisation d'une action sur un territoire.

## VOS CONTACTS

- Marie Liesse NIMIER pour le conseil et le choix des actions ; pour la mise en place d'actions délocalisées  
tél : 03 26 21 83 19 - email : [mlnimier@arifor.fr](mailto:mlnimier@arifor.fr)
- Séverine VIGOURT pour toutes les questions administratives et relatives à l'inscription  
tél : 03 26 21 83 20 - email : [svigourt@arifor.fr](mailto:svigourt@arifor.fr)

## QUELQUES RÈGLES À RESPECTER

- Les bulletins non accompagnés du chèque ou du document établi par Pôle emploi ne seront pas pris en compte.

- Les absences devront faire l'objet d'une information préalable au GIP Arifor. Chaque situation liée à une absence ou un désistement sera analysée au regard de la notion de cas de force majeure (événement imprévu, insurmontable et indépendant de la volonté d'une personne) et sur production de justificatifs.

Cas n°1 : la personne est absente pour la totalité de l'action sans motif => le chèque sera encaissé.

Cas n°2 : l'absence totale est justifiée => le chèque sera retourné à l'employeur.

Cas n°3 : l'absence est partielle (justifiée ou non justifiée) => le chèque sera encaissé (toute action entamée est due).

## QUELQUES PRINCIPES À ADOPTER

Un désistement doit être signalé afin d'attribuer la place à une autre personne en liste d'attente. Toute personne n'ayant pas respecté ce principe ne sera plus prioritaire pour les autres actions auxquelles elle serait inscrite ou souhaiterait s'inscrire.

La ponctualité à une action témoigne de la capacité à respecter le cadre qui assure le bon déroulement d'une formation.

## ■ Action (un bulletin d'inscription est à remplir pour chaque action)

Référence : .....  
 Intitulé de l'action : .....  
 Dates de réalisation : .....  
 Coût de l'action : .....  
 Joindre le règlement correspondant. A défaut, votre inscription ne pourra être prise en compte

## ■ Vos coordonnées personnelles

Monsieur  Madame  Mademoiselle  
 Nom de jeune fille : ..... Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 Code postal : ..... Ville : .....  
 tél : .....  
 email : .....

## ■ Vos coordonnées professionnelles

Nom de la structure : .....  
 Nom du responsable : .....  
 Adresse : .....  
 Code postal : ..... Ville : .....  
 Tél : ..... Fax : .....  
 email : .....

## ■ Prise en charge des droits d'inscription

Prise en charge par l'employeur  
 Prise en charge par un OPCA (nom et adresse) .....  
 Prise en charge individuelle  
 Date et signature du participant .....  
 Date, signature et cachet  
 du responsable de structure

## ■ Date de naissance

### ■ Niveau de qualification

- VI (6<sup>e</sup> à 4<sup>e</sup> ou formation pré-professionnelle de 1 an)
- Vbis (3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> techno ou < terminale de 2<sup>nd</sup> cycles courts pro)
- V (CAP / BEP)
- V (BP / BAC)
- III (BAC+2 / BTS)
- II et I (BAC+3 ou 4)

## ■ Si vous êtes en emploi

Quelle est votre fonction actuelle : .....

### ■ Vous êtes

- Agriculteur
- Artisan, commerçant, chef d'entreprise
- Cadre et profession intellectuelle supérieure
- Profession intermédiaire
- Employé
- Ouvrier

ou

- Demandeur d'emploi (- d'un an)
- Demandeur d'emploi (+ d'un an)
- Bénévole
- Autre : .....
- le cas échéant
- Migrant
- Bénéficiaire RSA
- Handicapé

### ■ Type de contrat de votre activité salariée :

- En CDI
- En CDD
- Vacataire
- En alternance
- Autre : .....

### ■ Durée de votre expérience dans le champ de la formation ou de l'insertion

- < 1an
- de 1 à 2 ans
- de 2 à 4 ans
- de 4 à 6 ans
- de 7 à 9 ans
- > 10 ans

## ■ Dans quelle type de structure intervenez-vous ?

- Organisme de formation
- Structure d'insertion
- Structure d'orientation
- Centre social, MJC, maison de quartier
- Mission locale / PAIO
- Autre : .....
- .....
- Collectivité

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, contactez [svigourt@arifor.fr](mailto:svigourt@arifor.fr)